



ÉTAPES DE LA PROCÉDURE D'ASILE AU BRÉSIL



1. Demande de reconnaissance du statut de réfugié (via Sisconare **et délivrance de documentation à la Police Fédérale**).



2. Analyse du processus par le Comité National para os Refugiados [Comité National pour les Réfugiés] - Conare.



3. Décision finale du Conare.



4. La personne est reconnue comme réfugiée (délivrance de documentation à la Police Fédérale) **OU** n'est pas reconnue comme réfugiée (recours et / ou il est nécessaire de rechercher une alternative de régularisation migratoire).

Lors de la demande de reconnaissance du statut de réfugié, la personne recevra le **Protocolo de Refúgio et le Documento Provisório de Registro Nacional Migratório [Protocolo de Refuge et le Document Provisoire de Registre National Migratoire] (DPRNM)**, qui servent de **documents d'identification** au Brésil.

Conformément à l'article 21 de la loi brésilienne sur le refuge (Loi N° 9474 du 22 juin 1997: bit.ly/3JMRMph), les demandeurs de reconnaissance du statut de réfugié ont droit à une Carteira de Trabalho e Previdência Social Temporária [Document numérique temporaire de travail et sécurité sociale] (CTPS).

En outre, ce sont des droits de tous demandeurs de reconnaissance du statut de réfugié:

- Délivrance du numéro de Cadastro de Pessoa Física [enregistrement de personne physique] (CPF);
- L'accès aux services de santé, à l'éducation et à d'autres avantages sociaux ; et
- Demander l'ouverture d'un compte bancaire.

Actuellement, il existe trois documents d'identification pour les demandeurs de reconnaissance du statut de réfugié valables dans tout le pays:

- 1 Documento Provisório de Registro Nacional Migratório [Document Provisoire de Registre National Migratoire] (DPRNM);
- 2 Protocolo de Refúgio [Protocole de refuge] -Sisconare ; et
- 3 Protocolo de Refúgio [Protocole de refuge] - SEI.



! ATTENTION!

- Il est nécessaire renouveler le Protocole de Refuge chaque **année** dans la Police Fédérale, jusqu'à la décision finale du processus de demande de reconnaissance du statut de réfugié. Cela garantit l'accès aux droits et aux services.
- Le DPRNM est renouvelé automatiquement avec le renouvellement du Protocole de Refuge. **Il n'est pas nécessaire d'échanger le DPRNM avant la décision final du Conare.** Pour vérifier sa validité, il suffit de consulter le code QR au dos de la carte.

Le DPRNM et le Protocole de Refuge **ne sont pas des documents de voyage internationaux et ils ne remplacent non plus la nécessité d'un visa pour la rentrée au Brésil**, si la nationalité du demandeur l'exige. La personne qui demande la reconnaissance du statut de réfugié a les droits et devoirs prévus dans la Loi N° 9474 de 1997 (bit.ly/36GPie3).

Si le demandeur quitte le Brésil sans effectuer Communication de Voyage [Comunicação de Viagem] au Conare, son processus peut être archivé. Ainsi, il ne sera pas possible de renouveler le document d'identification, le processus de demande de statut de réfugié est arrêté dans la queue d'attente d'analyse et la situation migratoire du demandeur devient irrégulière.

Attention! Le retour au pays d'origine peut indiquer qu'il n'y a plus de base pour la demande d'asile. Pour en savoir plus: bit.ly/3Jiuwio.



Pour plus d'informations, visitez:

Site Help du HCR



Site de CG-Conare



Pour plus d'informations sur les modèles de Carte de Registre National Migratoire (CRNM), regardez l'Ordonnance n° 11.264 du 24 janvier 2020 (bit.ly/3DoQQp8).



Connaissez les documents
d'identification des
demandeurs
d'asile au Brésil



1. DOCUMENTO PROVISÓRIO DE REGISTRO NACIONAL MIGRATÓRIO [DOCUMENT PROVISOIRE DE REGISTRE NATIONAL MIGRATOIRE] (DPRNM)

Il s'agit d'un document d'identité délivré par la Police Fédérale aux demandeurs d'asile. Pour plus d'informations, consultez le Décret n° 9 277 du 5 février 2018 (bit.ly/3qMZit6).



Photo / image du demandeur.

RNM: c'est une séquence d'une lettre, de six numéros et d'un chiffre qui correspondent au Registre National Migratoire (RNM) du demandeur. Ex: A123456-7. Si la personne porteuse du document est reconnue comme réfugiée par le Conare, ce numéro d'identification restera le même.

NOM: Nom et prénom du demandeur. Ou **NOM SOCIAL:** quand il y en a un.

FILIATION: Nom et prénom de la mère et du père du demandeur.

VALIDITÉ: Art. 4 § 1 du décret 9.277 / 2018. Il doit être consulté dans le code QR situé au dos du document.



PROTOCOLE: c'est le numéro généré lors du remplissage du Registre du Système National d'Enregistrement des migrants (Sismigra) de la Police Fédérale. Les quatre premiers chiffres correspondent à l'année d'enregistrement du demandeur.

CODE QR: grâce au code, il est possible de consulter la validité du document.

NOM CIVIL: lorsqu'il y a un nom social devant le document.

PROTECTION JURIDIQUE: Art. 2 du décret n° 9 277 de 2018.

CPF: numéro d'enregistrement de la personne physique du demandeur.

ÉMISSION: date de délivrance du document à la Police Fédérale.

COMMENT VÉRIFIER LA VALIDITÉ DU DPRNM?

Il est nécessaire d'utiliser l'appareil photo d'un téléphone portable ou d'une application pour lire le QR Code dans le coin supérieur droit au verso du document. La date d'expiration n'est pas imprimée sur la carte.

Lorsqu'il est émis, le DPRNM a la même validité que le Protocole de Refuge, c'est-à-dire 1 an, ou pendant que le processus de refuge est actif.

Le DPRNM est automatiquement renouvelé au moment du renouvellement du Protocole de Refuge, ce qui doit être fait annuellement. Il n'est pas nécessaire de délivrer un nouveau document à chaque renouvellement, c'est-à-dire que le demandeur aura le même bulletin de son DPRNM jusqu'à la décision finale du Conare.

Une fois reconnu comme réfugié, le demandeur doit se rendre à la Police Fédérale pour délivrer une Carte de Registre National Migratoire (CRNM).

COMMENT OBTENIR LE DPRNM?

Le DPRNM est délivré par la Police Fédérale aux occasions suivantes:

- Lorsque la demande de reconnaissance du statut de réfugié est présentée pour la première fois; et/ou
- Lorsque le demandeur se rend à la Police Fédérale pour renouveler son Protocole de Refuge délivré sur papier, dans le délai normal de renouvellement.

Le DPRNM est **gratuit**. Aucune procédure spéciale ou remplissage de formulaire spécifique n'est requis.

À LA FIN DU SERVICE CHEZ LA POLICE FÉDÉRAL, LE DEMANDEUR RECEVRA DEUX DOCUMENTS:

- 1 **Le Protocole de Refuge - Sisconare**, qui indiquera la demande de reconnaissance du statut de réfugié à Sisconare. Le protocole est livré avec le **numéro du processus de refuge**, qui a 17 chiffres (exemple : 00000.000000 / 0000-00) ; et
- 2 **Le Protocole Sismigra**, document papier pouvant contenir le numéro du Registre National Migratoire (RNM). Il sera nécessaire de le présenter au moment de la prise en charge du DPRNM en personne à l'unité PF où la demande a été faite.
- 3 Le DPRNM ne sera délivré immédiatement. Vérifiez la date pour le récupérer.

2. PROTOCOLE DE REFUGE - SISCONARE

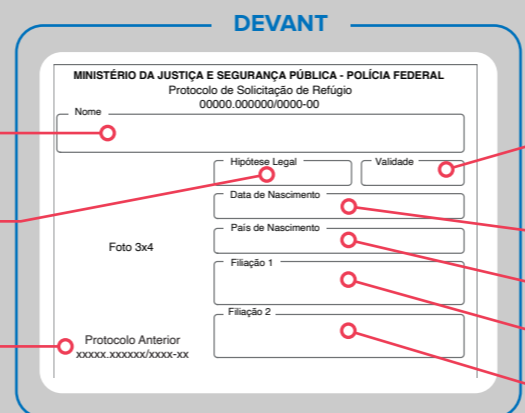
En septembre 2019, le Sisconare a été mis en œuvre en tant que système de traitement des cas de réfugiés. Avec cela, les documents d'identification du demandeur de reconnaissance du statut de réfugié ont été délivrés dans le modèle **Protocole de Refuge - Sisconare**.

Les personnes qui ont demandé la reconnaissance du statut de réfugié avant 2019 avaient le **Protocole de Refuge - SEI**, qui a commencé à être remplacé par le modèle Sisconare au moment du renouvellement du document.

ÉLÉMENTS DU DOCUMENT

Protocole de demande de refuge: il s'agit du numéro d'identification du demandeur et comporte 17 chiffres 00000.000000/0000-00. Les derniers chiffres après le signe "/" correspondent à l'année quand la demande a été faite. Par exemple: 12345.678910/2019-00.

Il correspond au numéro du processus avec la Coordination Générale du Conare. Avec elle, il est possible d'obtenir des informations sur l'avancement de la demande.



NOM OU NOM SOCIAL: (quand il y en a un. Dans ce cas, le nom civil figure au dos du document).

HYPOTHÈSE JURIDIQUE: Loi N° 9.474, de 1997

PROTOCOLE PRÉCÉDENT: pour les demandeurs qui ont déjà demandé la reconnaissance de leur statut de réfugié et se sont réinscrits auprès de Sisconare. Représente le numéro de l'ancien Protocole de Refuge - SEI.

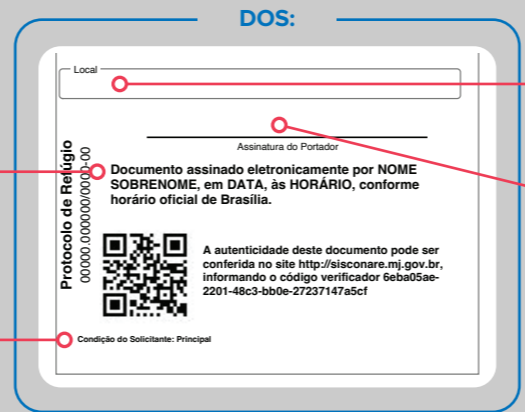
VALIDITÉ: 1 an après la délivrance du document. Il est de l'obligation du demandeur d'asile de renouveler son protocole chaque année.

DATE DE NAISSANCE.

PAYS DE NAISSANCE.

FILIATION 1: le nom de la mère.

FILIATION 2: le nom du père.



NOM CIVIL: lorsqu'il y a un nom social devant le document.

CONDITION DU DEMANDEUR: Il indique si le transporteur est un demandeur principal ou une extension des effets du statut de réfugié (regroupement familial).

LOCAL: ville et UF dans lesquelles le document a été délivré.

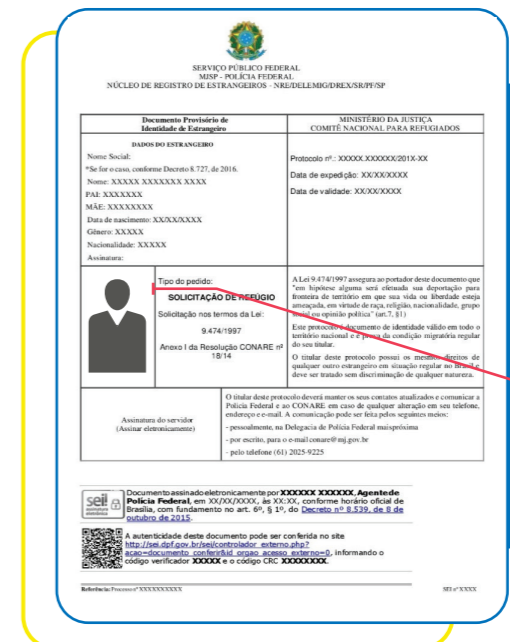
SIGNATURE DU PORTEUR: ce champ doit être rempli par le demandeur dès la réception du document.



3. PROTOCOLE DE REFUGE - SEI

Le Protocole de refuge - SEI c'était le modèle émis jusqu'à la fin de 2019 et il a la forme d'une feuille A4. Il est en train d'être remplacé, petit à petit, par le Protocole de Refuge - Sisconare.

Ce type de protocole est encore émis à certaines occasions exceptionnelles, comme à certains postes frontalières.



DEMANDEUR D'ASILE PRINCIPAL

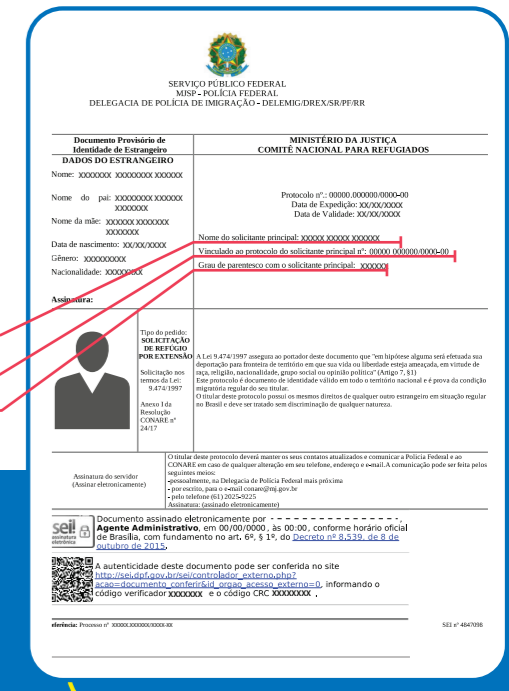
Ce modèle à côté est employé pour les demandeurs principaux de reconnaissance du statut de réfugié, c'est-à-dire qui ont la demande en leur nom propre, comme indiqué dans le champ "Type de commande". Dans ce champ, il y aura l'information "Demande d'asile".

DEMANDEUR D'ASILE POUR EXTENSION

En cas de groupes familiaux, il y a des gens qui ont leur processus de demande d'asile lié au demandeur principal: ce sont des demandeurs qui ont fait une demande **étendue des effets du statut de réfugié (par regroupement familial)**.

Dans ces cas, dans le Protocole de Refuge - SEI, il y a généralement des informations telles que:

- Nom du demandeur principal;
- Numéro de protocole du demandeur principal;
- Degré de parenté avec le demandeur principal.



ATTENTION!
N'oubliez pas de renouveler votre Protocole de Refuge annuellement.

Le Protocole de Refuge - SEI a plus d'un modèle, et par conséquent, la disposition des informations et des photos dans le document peut varier.